

NOTE SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET KEDOUGOU – SARAYA – KITA (Corridor Dakar – Bamako par le Sud)

1. RAPPEL

Le projet de route Kédougou – Saraya – Kita s'intègre dans le programme d'aménagement routier et de facilitation de transports sur le corridor Dakar – Bamako par le Sud. Sa réalisation permettra de renforcer les courants d'échanges avec le Mali qui se sont développés sur le corridor Nord parallèlement à la voie ferrée installée depuis très longtemps.

Ce projet consiste à réhabiliter le tronçon bitumé Kédougou – Saraya et à construire et bitumer tout le linéaire Saraya – Kita. Le linéaire global est environ 371 km dont 112 km en territoire sénégalais répartis comme suit :

- 51 km de route à aménager entre Saraya et la frontière (Falémé) ;
- 61 km de route à réhabiliter entre Kédougou et Saraya.

La réalisation des travaux nécessite la contribution d'un groupe de bailleurs de fonds qui ont manifesté, à différentes étapes de la préparation du projet, leur intention de participer au financement du projet. La BID, premier bailleur à apporter sa contribution au financement du projet, a été par la suite suivie par un groupe de bailleurs (BAD, BOAD et JBIC) qui se sont positionnés en fonction de l'allotissement des travaux.

2. PRESENTATION DU PROJET COTE SENEGAL

❖ FINANCEMENT BID :

La BID a approuvé, le 21 Juillet 2003, un financement d'un montant de Sept (7) Millions de dinars islamiques pour la réalisation de la route Saraya – Rivière Falémé. Ce qui a permis de signer avec l'Etat du Sénégal un Accord de prêt le 03 Septembre 2003.

Pour ne pas perdre ce financement de la BID, la proposition qui a été acceptée consiste à réaliser une première tranche du linéaire entre Saraya et la Frontière.

Après évaluation du coût des travaux, il est noté que le tronçon pouvant être pris en compte par ce financement de la BID ne peut porter que sur 30 km pour un tracé neuf à aménager d'une longueur totale de 51 km.

Suivant l'allotissement des travaux, la BID participe au financement du lot 2 correspondant aux trente (30) premiers km du tronçon Saraya – Rivière Falémé (51 km).

❖ **FINANCEMENT BAD/BOAD/JBIC :**

A l'issue de l'actualisation des études techniques d'exécution qui a abouti à une estimation du coût des travaux, les bailleurs suivants sont intervenus pour compléter le financement du projet :

- la Banque Africaine de Développement (BAD) ;
- la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- la Japon Bank for International Cooperation (JBIC).

Les différentes contributions de ces trois bailleurs de fonds sont destinées à la réalisation des deux tronçons indiqués ci-dessous :

- Kédougou – Saraya (61 km)
- PK 30 – Rivière Falémé (21 km environ)

Le plan de financement des bailleurs de fonds à côté de l'Etat du Sénégal se résume comme suit :

- Part BAD : 6 555 050 6000 F CFA ;
- Part BOAD : 5 000 000 000 F CFA ;
- Part JBIC : 4 693 000 000 F CFA ;
- Etat du Sénégal : 1 942 000 000 F CFA.

3. PROBLEME DE LA MISE EN COHERENCE DE LA NATURE DU REVETEMENT

La conception de la structure de chaussée prévoit un revêtement en béton bitumineux pour les travaux de réhabilitation du tronçon Kédougou – Saraya (61 km) et un revêtement en enduit superficiel sur le linéaire Saraya – Rivière Falémé (51 km) qui fera l'objet de travaux neufs.

Il faut également signaler que le tronçon Mbirkelane – Tambacounda (238 km), qui est une composante du même corridor Dakar – Bamako, sera remis en état avec un revêtement en béton bitumineux sur financement de l'Union Européenne dans le cadre du 9^{ème} FED.

La nouvelle politique routière initiée par les Hautes Autorités du pays met l'accent sur l'amélioration structurelle des routes d'intégration conformément aux orientations du NEPAD.

Les standards d'aménagement qui ressortent des instructions reçues de ces Hautes Autorités portent sur une systématisation de l'emploi du revêtement en béton bitumineux sur ces routes prioritaires.

Cette situation a justifié une présentation d'une requête de financement commune par les deux Etats du Mali et du Sénégal pour permettre cette modification du type de revêtement sur le tronçon Saraya – Rivière Falémé. Cette requête porte sur un montant de 4 500 000 000 FCFA, les sections de route situées en territoire malien étant maintenues en enduit superficiel.

4. ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Au stade actuel, le projet Kédougou – Saraya – Falémé connaît l'état d'avancement suivant :

4-1) Tronçon Saraya – PK 30 : Financement de la BID

Les travaux sont réalisés et la réception provisoire a été prononcée en Septembre 2008. La réception définitive est prévue pour début 2010.

4-2) Tronçons Kédougou – Saraya et PK 30 – Rivière Falémé : Financements BAD/BOAD/JBIC

4-2-1) Principales caractéristiques du marché

PAYS	: République du Sénégal
INTITULÉ	: Travaux de construction des routes Kédougou – Saraya et Saraya – Falémé (PK 30+000 au PK 51+500)
MAÎTRE D'OUVRAGE	: Agence Autonome des Travaux Routiers
MAÎTRE D'ŒUVRE	: Agence Autonome des Travaux Routiers
FINANCEMENT	: - Fonds Africain de Développement (FAD) : 32,22 % - Banque Ouest Africain de Développement (BOAD) : 28,12 % - Banque Japonaise pour la Coopération Internationale (JBIC) : 24,37% - État du Sénégal : 15,30 %

MARCHÉ DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE

N° CONTRAT	: TA3/466/ATR
TITULAIRE	: Groupement CSE/SOSETER
MONTANT DU CONTRAT (TTC)	: 20 051 800 446 F CFA
DATE DE DÉMARRAGE CONTRACTUELLE DES TRAVAUX	: 07 Février 2008
DATE DE FIN DES TRAVAUX	06 MARS 2010

MARCHÉ DE L'INGÉNIEUR-CONSEIL (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX)

N° CONTRAT	: CC ₂ / 232 / ATR
ATTRIBUTAIRE	: AIC PROGETTI / CIRA
MONTANT DU CONTRAT (TTC)	: 671 945 400 F CFA TTC
DATE DE DÉMARRAGE CONTRACTUELLE DES PRESTATIONS	: 17 Janvier 2008
MONTANT DU CONTRAT DE L'AVENANT N°1 (TTC)	101 178 798 F CFA TTC
DATE DE NOTIFICATION DE L'OS DE L'AVENANT N°1	08 Octobre 2009
DATE DE FIN PREVUE	06 Avril 2010

4-2-2) AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les taux d'exécution physiques des travaux routiers se présentent comme suit :

Désignation	30 Septembre 2009	31 Décembre 2009	Progression enregistrée au cours du trimestre
Taux d'exécution physique du tronçon n°1 (Kédougou – Saraya) : 61 Km	83,15%	89,06%	5,91%
Taux d'exécution physique du tronçon n°2 (Saraya – Falémé : PK 0 à PK 51,5) : 21 Km	74,05%	94,74%	20,69%
Taux d'exécution physique des deux tronçons cumulés	80,01%	91,01%	11,01%
Délai consommé (y comprise la période d'installation de chantier)	76%	90,94%	14,94%
Délai consommé sans la période d'installation de chantier	70%	84,94%	14,94%

A la date du 31 Décembre 2009, le taux d'exécution physique des travaux pour les deux tronçons cumulés est de 91,01% contre une prévision de 76% (Prévision issue du planning réactualisé prenant en compte les cinq (5) mois de prorogation du délai contractuel).

4-2-3) AVANCEMENT FINANCIER DES TRAVAUX

L'avancement financier est passé de **63,26 % à 85,79%** au titre de la période du 30 Septembre et du 31 Décembre 2009.

4-2-4) TAUX DE DECAISSEMENT

Le taux de décaissement du projet au 31 Décembre 2009 est de **70,46%**. Le tableau qui suit présente les situations des taux de décaissement de la Mission de Contrôle et de l'Entreprise

	Mission de Contrôle	Entreprise
Montant décaissé (F CFA)	482 501 970	11 781 499 151
Montant des marchés HT (F CFA)	564 660 000	16 840 942 746
Taux de décaissement (%)	85,45	69,96
Montant Marchés Mission de Contrôle et Entreprise	17 405 602 746	
Montant décaissé Mission de Contrôle et Entreprise	12 264 001 121	
Taux de décaissement du projet (%)	70,46	

4-3) Etat d'avancement du tronçon Tambacounda – Kaolack

Les travaux sont divisés en trois lots :

- Lot 2 : Tambacounda – Koungheul (127 km) ;
- Lot 1 : Koungheul – Mbirkelane (110 km) ;
- Lot 3 : Mbirkelane – Kaolack (37 km).

Les travaux d'aménagement et de construction de la section Tambacounda-Mbirkelane-Kaolack sont financés par l'Union Européenne suivant le schéma ci-après :

Lot 1 : Mbirkelane-Koungheul : 110 km attribué au Groupement TAMEGA/AFA pour 20 513 177 268 FCFA/HT/HD. Les travaux ont démarré le 19 juin 2007 pour 18 mois initialement, prorogés à 25 mois.

A la date du 31 Décembre 2009, le taux d'avancement physique est de 95%. Les 110 km de routes bitumées neuves ont été mis en circulation. Il reste les travaux d'aménagement des traversées urbaines.

Lot 2 : Koungheul-Tambacounda : 127 km attribué à l'entreprise MSF pour 23 964 672 545 FCFA/HT/HD dont 3 729 025 134 FCFA de tranche conditionnelle à rechercher (voirie urbaine de Tambacounda). Les travaux ont démarré le 05 juin 2007 pour 20 mois initialement, prorogés à 25 mois.

A la date du 31 Décembre 2009, le taux d'avancement physique est de 100%.

Le contrat pour la surveillance et le contrôle des travaux, financé par l'Union Européenne est attribué au groupement C. Lotti/AIC Progetti pour 1 907 221 216 FCFA HT/HD. Les travaux ont démarré le 05 juin 2007 pour 25 mois.

A la date du 30 Novembre 2009, la situation des décomptes introduits (travaux et contrôle) se présente comme suit :

a. Entreprises :

- Lot 1 : 85% du marché actualisé
- Lot 2 : 90% du marché actualisé

b. Mission de Contrôle unique :

Lots 1 et 2 : 90% y compris avance de démarrage.

Lot 3 : Mbirkelane-Kaolack (37 km) : Le marché des travaux a été attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant 7,93 Milliards F CFA. Les travaux ont démarré le 08 janvier 2009 pour un délai d'exécution actualisé de 14 mois. A la date du 30 Novembre 2009, l'avancement physique est de 60%.

Le Contrôle des travaux est assuré par le bureau SGI Consulting pour un montant de 465 282 107 F CFA.

4-4) Tronçon Dakar – Diamniadio

L'autoroute Dakar – Diamniadio comporte trois lots :

- ✓ **Lot 1 : Malick SY – Patte d'oie** (7 Km y compris les échangeurs de Colobane, Hann et Patte d'Oie) : Les travaux sont achevés en 2008. Le montant s'élève à 25,423 Milliards F CFA ;
- ✓ **Lot 2 : Patte d'Oie – Pikine** (5 Km) : Les travaux sont en cours pour un montant de 41,5 Milliards. La partie de l'Autoroute à péage a été réceptionnée provisoirement et ouverte à la circulation en Août 2009. La date prévisionnelle de fin des travaux incluse la réhabilitation de la RN1, est mars 2010 ;
- ✓ **Lot 3 : Pikine – Diamniadio** (21 Km) : Le montant des travaux est estimé à 99 Milliards F CFA. Le choix du concessionnaire (EIFFAGE) a été effectué. Le démarrage des travaux est prévu en 2010. La fin de ces travaux est prévue en 2012.

4-5) Tronçon Fatick-Kaolack

La cour d'Appel, à son audience du 10 Décembre 2009, a condamné l'entreprise Jean le Febvre de procéder à la réparation des malfaçons et Dégradations.